



ENQUÊTE FORCES DE TRAVAIL 2020 PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le taux de chômage s'élève à 13,3 % en 2020, soit près de trois points de plus que le taux observé en 2019

A. Dokunengo, Isee

En Nouvelle-Calédonie en 2020, le **taux d'emploi** des personnes de 15 à 64 ans s'établit à 56 %. Ce taux, qui mesure la part des personnes en emploi dans la population totale, recule de deux points par rapport à 2019. Le repli touche exclusivement l'emploi salarié, et en particulier les contrats à durée indéterminée (CDI). Étonnamment, l'emploi non salarié résiste mieux. Les hommes sont les plus concernés par ces suppressions d'emploi. Parallèlement, le **taux de chômage**, au sens du Bureau international du travail (BIT), augmente de 2,6 points sur un an. La hausse du chômage est plus sévère pour la population Kanak. Le **halo autour du chômage** augmente aussi de deux points, tiré essentiellement par les femmes.

La Nouvelle-Calédonie, comme le reste du monde, se trouve confrontée en 2020 aux conséquences de la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de la Covid 19 (voir encadré 1). Conséquences qui se traduisent par une perte sèche de 2 900 emplois mais également par l'adaptation des conditions de travail de 3 700 actifs toujours en emploi. Globalement, ce sont ainsi l'équivalent de 6 % des **actifs occupés** dont la situation vis-à-vis de l'emploi, mesurée au deuxième semestre 2020, est une conséquence de la crise sanitaire commencée quelques mois plus tôt. Toutefois, contrairement aux autres territoires où cette enquête est menée, les démarches de recherches d'emploi et la disponibilité à travailler n'ont pas été entravées, car l'enquête s'est déroulée après les mesures de confinement. C'est pourquoi le taux de chômage augmente ici de façon marquée, contrairement aux autres territoires.

Cependant, le recours aux mesures de chômage partiel a permis de contenir la baisse de l'emploi et la hausse du chômage. Ainsi, si l'ensemble des bénéficiaires de cette mesure avaient perdu leur emploi, le taux de chômage aurait augmenté de 1,4 point supplémentaire, pour atteindre 14,7 %.

En 2020, 105 300 personnes âgées de 15 ans et plus occupent un emploi, salarié ou non, soit une baisse de 2,7 % sur un an. Elles représentent 50 % de la population totale, en retrait de deux points par rapport à 2019. En volume, ce sont 2 900 personnes en emploi de moins qu'en 2019.

Parallèlement, 16 100 **chômeurs** sont recensés selon la définition du BIT : ils recherchent activement un emploi et sont disponibles

dans les quinze jours. Le nombre de chômeurs bondit de 24 % sur un an, soit 3 100 chômeurs de plus qu'en 2019. Le taux de chômage, qui mesure la part des chômeurs dans la **population active**, gagne 2,6 points et s'établit à 13,3 %, contre 10,7 % un an plus tôt.

Moins de personnes en emploi et plus qui souhaiteraient travailler par rapport à 2019

Répartition de la population des 15 ans et + selon le genre et la situation d'activité en 2020

	Population active		Population inactive			Population totale	Population qui souhaite travailler (chômeurs + halo)
	Actifs occupés	Chômeurs	Halo	Étudiants	Autres inactifs		
Hommes	55 800	9 000	5 000	9 700	24 900	104 500	14 000
Femmes	49 500	7 100	6 100	10 100	33 500	106 300	13 200
Total	105 300	16 100	11 100	19 800	58 400	210 800	27 200
<i>Variation sur un an</i>							
Hommes	-4,4	36,7	19,6	-10,4	2,1	0,1	30,1
Femmes	-0,7	11,0	52,1	-4,9	-4,4	0,4	26,9
Total	-2,7	24,0	35,6	-7,6	-1,7	0,2	28,5

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT

Unités : nbre, %

La population considérée comme inactive au sens du BIT, compte 63 900 personnes âgées de 15 à 64 ans, niveau stable sur un an, et 25 400 personnes âgées de 65 ans et plus. Rapportés à la population en âge de travailler (15-64 ans), les inactifs pèsent pour 35 %. Toutefois au sein de cette population, 19 800 personnes sont élèves ou étudiants, soit 8 % de moins qu'en 2019. La baisse touche en réalité exclusivement les élèves du second degré dont les effectifs reculent de 1 % en moyenne chaque année depuis 2013. 11 100 autres personnes, considérées comme inactives au sens du BIT car elles ne remplissent pas les critères pour être comptabilisées comme chômeurs, déclarent toutefois souhaiter un emploi. Elles forment le halo autour du chômage. Sur un an, le nombre de personnes dans le halo progresse fortement de 36 %. Les autres inactifs (retraités, personnes au foyer, etc.) sont 58 400, soit légèrement moins qu'un an plus tôt (-1,7 %).

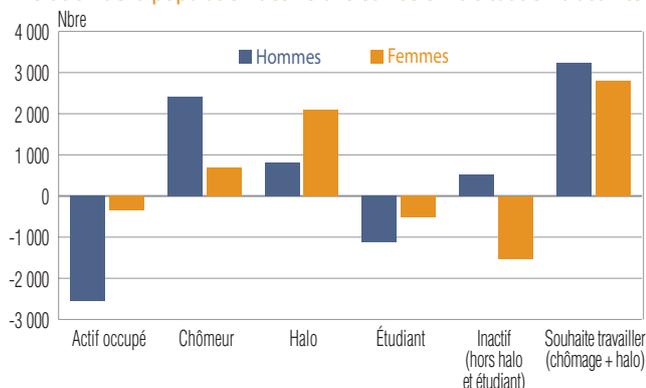
Les personnes qui souhaiteraient travailler sont plus nombreuses : des hommes qui ont perdu des emplois, des femmes qui souhaitent sortir de l'inactivité

En cumulant les chômeurs et les personnes qui forment le halo, 27 200 personnes n'ont pas d'emploi mais souhaitent travailler en 2020, soit plus de 6 000 personnes de plus (+29 %).

Ainsi, sur une population totale des 15 ans et plus globalement stable sur un an (+0,2 %), ce vivier de main d'œuvre progresse, au détriment des trois autres viviers, actifs occupés, étudiants et autres inactifs. L'analyse de ces transferts d'un groupe à l'autre montre des mouvements significativement différents entre hommes et femmes. On assiste ainsi à un recul du nombre d'hommes en emploi (-4,4 % en 2020, soit 2 600 personnes de moins), au profit du chômage d'abord (+37 %) puis du halo (+20 %). À l'inverse, les femmes globalement ont conservé leurs emplois (-0,7 %, soit seulement 300 femmes actives occupées de moins qu'en 2019), et leur volonté de s'insérer sur le marché de l'emploi et de sortir de l'inactivité s'affirme : le nombre de celles qui n'expriment pas d'envie de travailler recule de 4 % sur un an (soit 1 500 femmes de moins), au profit du halo d'abord (+52 %) et du chômage (+11 %).

Les femmes sont restées en emploi et souhaitent sortir de l'inactivité ; à l'inverse les hommes ont perdu des emplois

Évolution de la population des 15 ans et + selon la situation d'activité



Sources : Isee - DTENC Enquête EFT

Cette observation par grands agrégats se traduit de la même façon à l'échelle réduite des seuls individus interrogés en 2019 et réinterrogés en 2020.

Moins d'emplois parmi les salariés

En 2020, la diminution de l'emploi touche exclusivement les personnes en âge de travailler (15-64 ans), -4 % sur un an, alors que le nombre de personnes de 65 ans ou plus toujours en activité progresse. Elle concerne plus particulièrement les hommes, soit neuf emplois perdus sur dix. Les jeunes femmes de moins de 30 ans sont toutefois elles aussi touchées par le recul de l'emploi (-8 % sur un an). Cependant, globalement chez les femmes, cette baisse n'est pas visible car elle est compensée par la hausse de l'emploi des plus âgées (+64 %). Sans surprise, en volume, les emplois occupés par les personnes n'ayant aucune qualification ont été les premiers sacrifiés (-6 % par rapport à 2019). Toutefois, les emplois occupés par des titulaires d'un BAC+2 enregistrent un recul proportionnellement plus élevé (-14 %).

La baisse concerne strictement le salariat. Contrairement aux constats habituels en période de difficulté économique, les emplois en contrats à durée indéterminée (CDI) ont été touchés plus fortement encore que ceux à durée déterminée (CDD). Résultat moins prévisible, la baisse de l'emploi salarié est en partie atténuée par la croissance de l'emploi non salarié. Il s'agit cette fois principalement d'hommes, patentés, gérants majoritaires ou associés de sociétés.

Le profil de la population en emploi diffère selon le genre

Malgré la baisse de l'emploi chez les hommes, ces derniers restent toujours majoritaires parmi les actifs occupés (53 %, soit 55 800 hommes en 2020). Parmi eux, sept sur dix sont âgés de 25 à 49 ans et 60 % sont titulaires d'un CAP/BEP ou n'ont aucun diplôme qualifiant. Les hommes Kanak sont moins présents en emploi (31 %) que dans la population totale (38 %). La grande majorité des hommes en emploi est à temps complet.

Des situations d'emploi différentes selon le genre

Profil des actifs occupés en 2020

	Hommes	Femmes	Total
Actifs occupés	55 800	49 500	105 300
<i>Répartition par diplôme</i>			
Aucun diplôme qualifiant	31	27	29
CAP/BEP	27	19	23
BAC ou +	42	52	47
<i>Répartition par communauté</i>			
Kanak	31	36	33
Autres communautés	69	64	67
<i>Répartition par type d'emploi</i>			
Emploi salarié	80	90	82
Dont CDI	70	60	63
Emploi non salarié	20	10	18
Temps complet	90	77	84

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2020

Unités : nbre, %

Symétriquement, les femmes sont légèrement moins présentes dans l'emploi que dans la population en général : elles occupent 47 % des emplois calédoniens. Comme pour les hommes, sept sur dix sont âgées de 25 à 49 ans. Par contre, elles sont plus diplômées que les hommes en emploi : 50 % d'entre elles ont un diplôme de niveau BAC ou supérieur, contre 40 % des hommes. Par communauté, la répartition des femmes en emploi est proche de ce qu'elle est dans la population en général : quatre femmes Kanak pour six des autres communautés. Même si elles occupent le plus souvent un emploi à temps complet (77 % des cas), la proportion de femmes à temps partiel est deux fois plus élevée que celle des hommes (23 % contre 10 %).

Des situations d'emploi qui se précarisent au fil des années

Depuis 2017, les situations d'emploi se précarisent progressivement. En 2020, 63 % des salariés occupent un emploi en CDI soit trois points de moins qu'en 2017. Cette diminution s'est faite au profit des salariés en CDD essentiellement, dont la proportion passe de 13 % en 2017 à 15 % en 2020. La part des salariés ayant un contrat spécifique, quant à elle, est stable sur la période. Même si le temps complet reste largement dominant, sa part néanmoins se réduit. À l'inverse, le temps partiel gagne du terrain (16 % en 2020).

Les situations d'emploi se précarisent chaque année

Évolution de l'emploi salarié par forme d'emploi et temps de travail

	Forme d'emploi				Temps de travail		
	CDI	CDD	Contrats spécifiques	Autres*	Temps complet	Temps partiel	dont Temps partiel subi
2018	66,7	13,5	1,9	17,9	85,3	14,7	58,7
2019	64,3	15,3	3,0	17,5	85,3	14,7	66,0
2020	63,0	15,1	3,5	18,3	84,1	15,9	61,2

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT

Unité : %

* Pas de contrat ou information non renseignée

Forte hausse du taux de chômage

En 2020, 16 100 chômeurs sont recensés selon la définition du BIT, soit une croissance de 24 % par rapport à 2019. Ils représentent 8 % de la population totale. Le taux de chômage atteint 13,3 % en 2020, soit deux points de plus que le taux moyen des trois dernières années (11,2 %). Cette hausse du chômage affecte particulièrement les hommes. Ainsi, pour la première fois, leur taux de chômage est supérieur à celui des femmes : 13,9 % (+3,8 points sur un an) contre 12,5 % pour les femmes (+1,2 points).

Le profil des chômeurs supplémentaires est très ciblé : huit sur dix sont des hommes ; sept sur dix sont Kanak. Plus des trois quarts sont âgés de 15 à 24 ans. Pourtant, la plupart ont déjà occupé un emploi régulier auparavant (6 sur 10, contre 4 qui n'ont jamais travaillé).

Au total, les hommes sont plus représentés que les femmes parmi les chômeurs : 55 % d'hommes contre 45 % de femmes. Par ailleurs, les jeunes de 15 à 34 ans et les personnes n'ayant aucune qualification ou un faible niveau sont les plus exposés au chômage. Toutefois, une femme au chômage sur deux est au moins titulaire d'un BAC. Sept chômeurs sur dix ont déjà occupé un emploi régulier. La fin de CDD est le principal

motif de rupture de contrat. S'ajoutent à cela les démissions, principalement pour les femmes. Le chômage des femmes est de plus courte durée que celui des hommes, c'est-à-dire inférieure à un an (53 % d'entre elles sont au chômage depuis moins d'un an, contre 42 % des hommes).

La hausse du chômage est plus marquée pour la population Kanak

Comme les années précédentes, les situations de chômage sont plus fréquentes pour la **population Kanak**. Parmi les chômeurs, la part des Kanak est plus élevée que dans la population totale (50 % contre 38 %). En 2020, le taux de chômage des Kanak s'élève à 19,7 %, soit 6 points au-dessus de celui de l'ensemble de la population. L'écart est encore plus accentué chez les hommes : leur taux de chômage est supérieur de 9 points à celui des hommes des autres communautés.

La hausse du chômage est plus sévère pour la population Kanak

Taux d'activité, d'emploi et de chômage

	2017	2018	2019	2020		
				Hommes	Femmes	Ensemble
Taux d'activité (15-64 ans)						
Population Kanak	60	58	59	62	58	60
Population totale	67	65	65	69	61	65
Taux d'emploi (15-64 ans)						
Population Kanak	48	47	50	48	48	48
Population totale	59	58	58	59	53	56
Taux de chômage (15 ans et +)						
Population Kanak	19	19	15	22	17	20
Population totale	11	12	11	14	13	13

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT

Unité : %

En 2020 pour la première fois, le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes

Taux de chômage selon le genre

	2017	2018	2019	2020
Hommes	10,0	11,3	10,2	13,9
Femmes	13,2	11,8	11,4	12,5
Ensemble	11,4	11,5	10,7	13,3

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT

Unité : %

Pour les femmes en revanche, l'écart est contenu à 4 points. De même, la croissance du chômage est plus marquée pour les Kanak, avec un taux de chômage qui augmente de 5 points par rapport à 2019 (au lieu de +3 points pour l'ensemble de la population).

La population Kanak reste moins présente sur le marché de l'emploi que les autres communautés. Son taux d'emploi s'établit à 48 %, en-deçà de 8 points par rapport à l'ensemble de la population. Toutefois, la part des actifs dans la population Kanak augmente légèrement (+1 point par rapport à 2019) alors qu'elle est stable dans la population totale.

Au total, 27 200 personnes sans emploi souhaitent travailler

Aux 16 100 chômeurs, s'ajoutent 11 100 personnes âgées de 15 ans et plus classées dans le halo. La très grande majorité de ces personnes (9 sur 10) sont classées dans le halo car elles n'ont pas fait de recherches d'emploi dans le mois qui précède, bien qu'elles soient disponibles pour prendre un emploi dans

les quinze jours (près de 7 personnes sur 10). Pour la plupart d'entre elles, les personnes n'ont pas effectué de recherche d'emploi car elles ne pouvaient s'y consacrer pleinement, pour des raisons diverses : formation, maladie ou congés, attente de résultat de concours... Au total, ce sont ainsi 27 200 personnes sans emploi qui souhaitent travailler.

La population du halo progresse de 36 % sur un an. Elle pèse pour 6 % dans la population en âge de travailler. La progression est plus marquée pour les femmes (+52 %) que pour les hommes (+20 %). Les effectifs supplémentaires dans le halo sont plus particulièrement des jeunes de 15 à 24 ans, des personnes sans aucune qualification et des personnes non Kanak (+62 %).

Au total, la structure de la population du halo est à l'inverse du chômage : 55 % de femmes et 45 % d'hommes. Ce sont essentiellement des personnes de 15 à 44 ans, n'ayant aucune qualification ou un faible niveau, et de la communauté Kanak, qui composent ce vivier. La plupart des personnes qui composent le halo ont déjà occupé un emploi auparavant.

Les hommes sont surreprésentés dans le chômage, alors que les femmes le sont dans le halo

Profil des personnes au chômage et dans le halo en 2020

	Chômeurs			Halo		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Ensemble	9 000	7 100	16 100	5 000	6 100	11 100
<i>Répartition par diplôme</i>						
Aucun diplôme qualifiant	44	31	38	52	49	50
CAP/BEP	32	21	27	34	20	26
BAC ou +	21	34	56	14	30	23
<i>Répartition par communauté</i>						
Kanak	55	51	53	62	52	56
Autres communautés	45	49	47	38	48	44
<i>Répartition par situation antérieure</i>						
A déjà occupé un emploi régulier	71	71	71	75	66	70
dont rupture par fin de CDD	53	52	53			
dont rupture par démission	14	24	18			
Durée de chômage : moins d'un an	42	53	47			
<i>Motif de non prise en compte en tant que chômeur</i>						
N'a pas recherché d'emploi				88	92	90
N'était pas disponible pour travailler				12	8	10

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT 2020

Unités : nbre, %

Les femmes restent plus nombreuses que les hommes parmi les inactifs, mais leur nombre recule

En dehors des personnes qui forment le halo et des élèves et étudiants, 58 400 personnes de 15 ans et plus sont considérées comme inactives au sens du BIT. 57 % d'entre elles sont des femmes, dont les principaux motifs d'inactivité sont la retraite (32 % des cas) et la garde d'enfants (21 %). Pour les hommes, la retraite est également le motif principal d'inactivité (47 %

des cas), suivi par les problèmes de santé, pour 21 % d'entre eux. Sans surprise, les personnes de 60 ans et plus sont les plus nombreuses dans ce vivier. La représentation par communauté est conforme à celle de l'ensemble de la population : 38 % de kanak pour 62 % des autres communautés.

Moins de femmes inactives en 2020

Répartition des autres inactifs selon les principales raisons d'inactivité et évolution par rapport à 2019

	Personne au foyer	Problème de santé	Pense qu'il n'y a pas d'emploi disponible	Retraite	Total
Hommes	700	4 000	1 100	11 700	24 900
Femmes	7 100	2 900	800	10 600	33 500
Ensemble	7 800	6 900	1 900	22 300	58 400
<i>Variation sur un an</i>					
Hommes	-1	29	-28	-3	2
Femmes	-17	-7	-51	5	-4
Ensemble	-16	11	-40	1	-2

Sources : Isee - DTENC Enquête EFT

Unités : nbre, %

En 2020, le nombre d'inactifs recule de 2 % par rapport à 2019. Dans les faits, cette baisse ne concerne que les femmes (-4 %), qui sont moins nombreuses au foyer (17 % sur un an) ou à penser qu'il n'y aurait pas d'emploi disponible (-51 %). À l'inverse, les hommes inactifs sont plus nombreux qu'en 2019 (+2 %), en particulier du fait d'une augmentation importante de ceux ayant des problèmes de santé (+29 %).

4 500 personnes impactées par la crise sanitaire

Au-delà des pertes sèches d'emploi déjà décrites entre 2019 et 2020, on estime à 4 500 le nombre de personnes distinctes pour lesquelles la situation professionnelle a évolué en lien avec la crise sanitaire de la Covid 19. Elles représentent 4 % de la population active occupée. Parmi elles, six sur dix sont des hommes. De même, 60 % d'entre elles sont âgées de 30 à 49 ans et ont un diplôme de niveau BAC ou plus.

Les principales répercussions de la crise sanitaire sur les situations des personnes vis-à-vis de l'emploi sont le chômage partiel (pour 33 % des personnes impactées), le travail à domicile (27 %) et le changement d'emploi (18 %). Le chômage partiel est l'une des mesures mises en place par les pouvoirs publics lors du confinement strict survenu du 24 mars au 19 avril. Cette mesure a été prolongée au-delà du confinement pour les entreprises durablement affectées et relevant de certains secteurs tels que le tourisme et l'aérien. L'objectif de ce dispositif est de limiter les suppressions d'emploi en

période particulière. Globalement, il a permis de contenir la baisse de l'emploi et la hausse du nombre de chômeurs en 2020. À défaut de ce dispositif, si l'ensemble des bénéficiaires au moment de l'enquête avaient perdu leur emploi, le taux de chômage aurait enflé de 1,4 point supplémentaire pour s'établir à 14,7 % (contre 13,3 % avec le chômage partiel).

En 2020, alors que la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19 touche toutes les géographies, le taux de chômage calédonien augmente sur un an, contrairement aux autres territoires qui ont conduit une enquête similaire. Pour ces derniers, les taux de chômage sont stables ou enregistrent une diminution sur un an. Toutefois, ces meilleurs résultats apparents dans le reste du territoire national sont probablement imputables aux difficultés à rechercher effectivement un emploi et à la disponibilité pour travailler, qui ont été là-bas plus prégnantes qu'en Nouvelle-Calédonie. Ces conditions du BIT pour être comptabilisé comme chômeur, expliquent sans doute que le nombre de chômeurs n'ait pas autant progressé qu'ici. En effet en Nouvelle-Calédonie, l'enquête s'est déroulée à partir de juin, soit après le confinement : les personnes qui souhaitaient travailler pouvaient donc faire leurs démarches sans restriction. Par ailleurs, le taux d'emploi des autres territoires évolue très peu sur la période : le recours à l'activité partielle durant la crise sanitaire a probablement permis d'y préserver l'emploi.

Les mesures de chômage partiel limitent la hausse du chômage

Principaux types d'impacts* de la crise sanitaire en 2020

	Chômage partiel	Travail à domicile	Changement d'emploi	Licenciement économique ou autre licenciement	Autres	Total
Hommes	900	800	600	400	300	3 000
Femmes	700	600	300	200	200	2 000
Total	1 600	1 400	900	600	600	5 100
Part	33	27	18	11	11	100

Sources : Isee- DTENC Enquête EFT 2020

Unités : nbre, %

* Pour chacune des situations décrites, la personne a répondu qu'il s'agissait d'une conséquence de la crise de la Covid19. Une même personne peut avoir été concernée par plusieurs impacts.

Le taux de chômage augmente en Nouvelle-Calédonie, contrairement aux autres territoires

Évolution du taux d'emploi et de chômage selon le genre, et part du halo dans la population 15-64 ans

	Nouvelle-Calédonie		France entière		La Réunion		Guadeloupe		Martinique		Guyane	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Taux d'emploi 15-64 ans												
Hommes	63	59	69	69	51	51	54	54	57	57	51	49
Femmes	54	53	62	62	43	45	46	48	56	56	37	36
Ensemble	58	56	66	65	46	48	50	51	56	56	43	42
Taux de chômage 15 ans et +												
Hommes	10	14	9	8	21	nd	19	16	17	12	17	13
Femmes	11	13	8	8	22	nd	22	19	13	13	20	20
Ensemble	11	13	8	8	21	17	21	17	15	12	19	16
Part du halo dans la population 15-64 ans												
	4	6	4	5	-	12	11	13	10	11	19	21

Sources : Isee- DTENC Enquête EFT

Unité : %

ENCADRÉ 1

La crise sanitaire mondiale impacte la Nouvelle-Calédonie

L'année 2020 est marquée par la pandémie de la Covid 19. Même si la Nouvelle-Calédonie a été protégée sur le plan sanitaire, les conséquences de l'épidémie n'ont pas épargné le territoire. Ainsi, les compagnies de croisières suspendent toutes leurs escales sur Maré et Lifou début février, et finalement l'ensemble de leurs escales à partir de la mi-mars. À compter du 24 mars 2020, suite à la détection d'un cas positif au virus localement, la Nouvelle-Calédonie est déclarée en état d'urgence sanitaire, et placée sous confinement strict jusqu'au 19 avril. Dans le cadre des mesures exceptionnelles adoptées pour limiter la propagation du virus, le gouvernement suspend les programmes d'exploitation des services aériens internationaux réguliers, au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie. Les déplacements des personnes à l'international sont soumis à l'autorisation du gouvernement et se limitent à des rapatriements ou doivent être justifiés par des motifs impérieux. Le tourisme aérien international est interrompu. Le fret aérien ou maritime continue mais les délais d'acheminement sont souvent rallongés en raison du ralentissement de la production mondiale et de la perturbation des activités portuaires et aériennes.

À partir du 20 avril, le déconfinement est progressif : pour les activités accueillant du public, la reprise est différée de deux semaines. L'économie calédonienne retrouve un fonctionnement quasi-normal courant mai. Toutefois, selon les secteurs d'activité, les entreprises restent pénalisées par l'absence de clientèle internationale ou par les difficultés d'approvisionnement (y compris au niveau culturel). Inversement, les résidents contraints de rester sur le territoire, réorientent localement une partie de leur consommation. Diverses mesures sont adoptées pour relancer l'activité. C'est le cas notamment des prestataires touristiques, privés de leur clientèle internationale, qui déploient des actions promotionnelles pour attirer la clientèle locale et relancer leur activité.

Un train de mesures de sauvegarde et de soutien aux entreprises est également adopté par les pouvoirs publics dès le mois d'avril pour les aider à passer le cap : mesures de chômage partiel spécifiques qui ont été prolongées plusieurs fois pour les entreprises durablement impactées par la crise sanitaire ; report de paiement des cotisations sociales et charges fiscales ; mesures d'accompagnement du secteur bancaire et prêt de trésorerie garanti par l'Etat ; aides provinciales pour les très petites entreprises et travailleurs indépendants.

SOURCE : ENQUÊTE FORCES DE TRAVAIL

Les résultats présentés et commentés ici sont tous issus de l'enquête sur les Forces de Travail (EFT) réalisée en Nouvelle-Calédonie en 2020, 2019, 2018 et 2017. Cette enquête a pour objectif la production d'indicateurs annuels de mesure du chômage et de l'emploi, selon les normes du bureau international du travail (BIT). Ils diffèrent donc naturellement des résultats concernant l'emploi, le chômage publiés à partir des données du recensement de la population ou les demandeurs d'emplois en fin de mois, à partir des inscriptions auprès des services de placement. L'enquête sur les Forces de Travail (également appelée enquête emploi) est menée en Nouvelle-Calédonie selon une méthodologie proche de celle en usage en France métropolitaine et dans les autres territoires français d'outre-mer. Elle met en œuvre les concepts et les définitions de l'emploi et de l'activité retenus par le BIT, ce qui garantit la comparabilité des résultats entre les différents territoires français et européens. 2020 est la quatrième édition de cette enquête, prévue sur un premier cycle de trois ans, avec renouvellement partiel de l'échantillon sur un tiers chaque année. Son champ est celui des ménages ordinaires. L'échantillon porte sur 4 660 logements en année courante.

Suite à la publication des résultats du recensement de la population de 2019, les estimations de population intercensitaires ont été recalculées, comme après chaque opération de recensement. En prolongement, le calage des échantillons des éditions antérieures de l'enquête a été revu en conséquence et les indicateurs ont été recalculés pour tenir compte des nouvelles pondérations. Les résultats présentés dans cette étude, de même que ceux diffusés sur le site internet de l'Isee, tiennent compte de ces ajustements méthodologiques.

Pour cette quatrième édition, l'enquête a concerné 3 120 ménages et 6 500 répondants de 15 ans ou plus, interrogés en vis-à-vis en première interrogation et par téléphone en ré-interrogation, entre juin et décembre 2020. Sur cette période d'enquête, l'ensemble des activités économiques avaient retrouvé leur fonctionnement ordinaire, en dehors des impacts liés à la situation internationale (trafic international de passagers réduit à minima et contraintes d'approvisionnement).

Cette enquête est financée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

DÉFINITIONS

La **population active** regroupe la population active occupée (actifs ayant un emploi), composée des salariés et des non-salariés, et la population des chômeurs.

Les **actifs occupés**, au sens du BIT, comprennent les personnes âgées de 15 ans ou plus, ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré (déclaré ou non) au cours de la semaine de référence (qu'elles soient salariées (y compris fonctionnaires), à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale et que cette activité soit temporaire, occasionnelle ou permanente), ou absente de leur emploi sous certaines conditions de motif (congrés annuels, maladie, maternité...) et de durée.

Les **chômeurs** au sens du BIT, comprennent les personnes âgées de 15 ans ou plus sous trois conditions simultanées :

- 1 - être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence ;
- 2 - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- 3 - avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes en activité (population active) et la population totale correspondante.

Le **taux d'emploi** est le rapport de la population ayant un emploi (population active occupée) à la population totale correspondante.

Le **taux de chômage** est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active.

Le **halo autour du chômage**, est composé des personnes considérées comme inactives au sens du BIT (i.e. ni actif occupé, ni chômeur) mais proches du marché du travail. Il s'agit des personnes qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler ainsi que les personnes qui souhaitent travailler mais qui n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, qu'elles soient disponibles ou non.

Le nombre de personnes reclassées inactives au sens du BIT a globalement tendance à s'accroître avec la montée tendancielle du chômage : augmentation du nombre de chômeurs découragés qui renoncent à rechercher un emploi face aux difficultés rencontrées, banalisation du statut de chômeur dans un contexte de chômage de masse...

Dans un marché du travail en cours de structuration (construction des usines il y a quelques années, stratégie pour l'emploi aujourd'hui), une première étape se traduit par une augmentation simultanée du taux d'activité et du taux de chômage. Puis progressivement, les populations qui spontanément se déclaraient en recherche d'emploi alors que les concepts du BIT les considéraient comme inactives, se portent réellement sur le marché du travail, réalisent des recherches actives et rejoignent mécaniquement les rangs des chômeurs. Le halo autour du chômage caractérise alors le fonctionnement du marché du travail local.

Sont appelées **Kanak** dans cette étude, les personnes qui ont déclaré appartenir à cette communauté, et à elle seule, à la question « à quelle communauté estimez-vous appartenir ? ». Comme pour les recensements de la population et les autres études de l'Isee, les métis et les personnes ayant déclaré appartenir à la communauté Kanak et à une ou plusieurs autres communautés, sont comptabilisées au titre des « autres communautés ». Les résultats des années antérieures ont été recalculés selon cette répartition.

Conformément à l'acceptation de l'Insee, les taux mentionnés dans cette étude pour la **France entière**, font référence aux taux France y compris les DOM, hors Mayotte.

BIBLIOGRAPHIE

Jauneau Y. & Vidalenc J., « Une photographie du marché du travail en 2020 », Insee Première n° 1844, mars 2021

Mével E. & Cornut M., « Enquête emploi en continu », Insee Flash Martinique n°150, avril 2021

Cornut M., « Enquête emploi en continu », Insee Flash Guadeloupe n° 151, avril 2021

Mével E. & Cornut M., « Enquête emploi en continu », Insee Flash Guyane n° 140, avril 2021

Jonzo A., « Enquête emploi en continu », Insee Flash La Réunion n° 199, avril 2021

Synthèse n° 54

Edition Septembre 2021

Directeur de la publication : O. Fagnot

Conception graphique : C. Aluze, M. Guiseppi